

Compte rendu de la F3SCTD des Hautes-Pyrénées du 10 février 2026

Présents :

Administration : M. Bernard (secrétaire général), M. Constantin (DRH), Mme Flamme (DRH de proximité), Mme Léon (DRH adjointe)

Représentants des personnels : Christelle BRANDAN et Lucie PONTIE (FNEC FP-FO), FSU (4), CFDT (3), UNSA (2), CGT (1)

Déclaration liminaire commune des organisations syndicales (CFDT, CGT, FNEC FP FO, FSU, UNSA)
Cf. document joint

Réponse du SG :

Drame de Sanary : Nous sommes touchés de façon collective. Dans le département, nous avons peu d'attaques (1 l'an dernier), mais nous restons vigilants. Un courrier part aujourd'hui sur les exercices de sécurité, formation à la gestion de crise depuis la DSDEN 65. On a de bons partenariats dans le département avec le parquet et les forces de l'ordre, on a des réponses rapides. Le vice-procureur est attentif aux questions de l'école, malgré la surcharge de dossiers.

Secrétaire de la FS : on parle de la prévention aussi dans cette instance. Qu'en est-il de l'alerte de la FS concernant le collège de Lannemezan ?

SG : Je ne connais pas tous les dossiers. Je vous apporterai des réponses. N'hésitez pas à demander aux CPD de me saisir sur le sujet.

SFS : Alerté au lycée de Lautréamont, avec un risque d'explosion.

SG : Il y a eu un Conseil d'administration dans l'établissement, la proviseure a annoncé que le conseil régional n'a pas débloqué les moyens suffisants pour les travaux de mise en conformité. Nous ne sommes pas en responsabilité sur Lautréamont, mais on agit en responsabilité.

Membres de la FS : Concernant la connaissance des dossiers, il faut trouver une solution pour que les canaux de communication entre la Formation Spécialisée et l'Administration fonctionnent.

Commentaire FO : une fois de plus, le SG assiste à l'instance sans connaître les dossiers à l'ordre du jour, et notamment les alertes émises par la FS, ce qui nous semble très problématique.
Concernant le drame de Sanary, pour lequel nous soulevons un manque flagrant de moyens humains dans les établissements, le SG nous répond en disant qu'un mail est en partance...
Nous continuerons à revendiquer les moyens humains nécessaires pour fonctionner !

Adoption du PV du 13/11/2025 : document joint

Demande de certains membres de la FS pour une rédaction des comptes-rendus plus synthétiques afin qu'ils soient plus accessibles.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Bilan DRH de proximité : documents joints

Présentation du rapport d'activités de l'année 2024-2025 par Mme Flamme, drh de proximité.

Les membres de la FS demandent les listes de tous les agents. Cela permettrait entre autres de comparer les déséquilibres hommes femmes présentés dans le rapport d'activité. Le SG nous indique que cette demande n'a jamais été faite. Les membres de la FS affirment le contraire.

Les membres de la FS signalent la difficulté d'accès pour prendre contact avec la DRH de Proximité : trouver le chemin d'accès à la plateforme est difficile et il faut avoir accès à du matériel informatique. -> La drh de proximité indique le parcours.

Mme Flamme répond à une question : Concernant les médiations, elle peut intervenir mais dans un autre département. Et elle travaille en équipe avec les autres drh de proximité qui interviendraient dans notre département.

Les membres de la FS interrogent à nouveau l'administration sur la situation de la médecine de prévention. SG : Concernant le médecin scolaire : un médecin de ville envisage de nous rejoindre en mars. Le Dr Aldaz effectue des missions.

Les membres de la FS demandent à nouveau des informations sur la médecine de prévention.

SG : le recrutement de la médecine de prévention se fait au niveau académique, nous n'avons pas de réponse à apporter au niveau de la DSDEN 65.

Intervention de la Référente VDHAS :

Bilan ministériel du dispositif VDHAS : il y a une progression constante des signalements, probablement, et on l'espère, lié à la libération de la parole. Il existe des outils mais peu connus des collègues. Il est nécessaire de les communiquer.

Dans la formation des chefs de service, la lutte contre les VDHAS est comprise dans un package alors qu'elle mériterait un module exclusif.

La référente VDHAS remercie le SG pour la réactivité face à l'interpellation qui a touché un membre de la FS. Le SG ne se souvient pas de quel dossier il s'agit. Lorsqu'une personne est victime, c'est de notre rôle de soutenir.

Le projet d'un guide qui contienne les coordonnées et les dispositifs à destination des personnels existe, mais il n'a pas encore abouti. Il devrait être publié à la rentrée scolaire 2026.

La FS rappelle à nouveau que les affichages ne sont pas à jour dans de nombreux établissements. Elle demande à nouveau qu'un rappel doit être fait aux chefs d'établissement et directeurs.

Un membre de la FS : Les outils de préventions ne sont pas utilisés comme tel par la hiérarchie. Les conditions de travail n'intéressent personne. RSST, DUER... ne sont pas pris en main par la hiérarchie.

Il existe une communication institutionnelle à ce sujet auprès du grand public, mais il n'y a pas d'action réelle. Dans le département, nous avons, entre autres, l'exemple du questionnaire RPS : il a été travaillé par les organisations syndicales et l'administration a « juste » à s'en saisir pour diffusion et dépouillement. Cette demande, toujours en cours, n'avance pas.

Commentaire FO : Le SG monologue longuement sur la difficulté d'identifier le harcèlement moral. Ne doit-on pas le traiter ?

Nous attendons des faits et des actions de la part de notre hiérarchie, pas les beaux discours institutionnels !

Compte-rendu de la Visite Etablissement Primaire Lapacca et avis soumis au vote : document joint

SG : certains avis ne pourront être suivis de réponses favorables car elles ne dépendent pas de la DSDEN. Les collègues, en lisant ces avis, pourraient espérer des réponses qui ne pourront pas être positives.

Les membres de la FS signalent que les avis rédigés concernent les difficultés de sécurité et de santé au travail des agents et que la hiérarchie doit mettre en œuvre les moyens pour les résoudre, ou s'expliquer sur leur non-résolution.

Avis votés à l'unanimité.

Commentaire FO : Les conditions de travail semblent avoir été entendues. Nous attendons les suites données par l'administrations et saurons leur rappeler leurs obligations.

Compte-rendu de la Visite Collège Desaix et avis soumis au vote : document joint

Avis votés à l'unanimité.

Compte rendu du GT RSST du 11 décembre 2025 et avis soumis au vote : document joint

Avis votés à l'unanimité.

Suites données : document joint

Lecture des suites des GT RSST du 4 novembre 2025 et du 10 décembre 2025.

La FS demande à être informée des aménagements des postes de travail pour les personnels en situation de handicap.

SG : uniquement ceux qui ont été refusés par l'administration.

FO : lecture de l'article 70 : « La FS est consultée pour la mise en œuvre des mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés de travail et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail ».

SG : propose la venue de la référente handicap académique lors d'une prochaine instance pour faire le point concernant le département.

Questions diverses :

Lors de la précédente instance, la FS a demandé un groupe de travail de présentation des PAS (attributions, fonctionnement...) : l'administration n'a pas eu le temps de l'organiser.